

~~PROTÉGÉ DES MARCHES~~

/H.Em./NDZ.A./

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE

JEUDI, 23 AOUT 1984, DE 14H45 A 17H15

.....

- Président de la Réunion : NDINDILYIYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
 - Monsieur KAREMERA Jean Pierre, Chef de Division EPS
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur RUTAMBUKA Claude, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Assistance et Contrôle
 - Monsieur MAHUNGU J.Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-Educatifs
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE J.Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame MUKAMALIZA Marie-Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation EPS
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

D'emblée, le Ministre a évoqué l'importance de la coordination des services pour le rendement de tous et autant que possible il devra y avoir des réunions de cellule et des réunions des Chefs de service et dès qu'il s'avérera nécessaire, des réunions avec chaque département (Secrétariat Général et Directions Générales).

Il a ensuite passé en revue les points à l'ordre du jour de la réunion.

- A. Recommandations faites lors de la réunion du 15 Juin 1984
- B. Engagements pris avec les autorités préfectorales lors de sa récente tournée
- C. Les activités programmées pour cette année 1984.

A. RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DU 15 JUIN 1984

En se référant aux actions devant être menées par chaque service, le Ministre a indiqué les travaux qui doivent être exécutés en priorité.

- 1. A la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Planifier les actions importantes à mener par chaque département et contrôler l'exécution
 - Suivre les projets financés par l'extérieur
 - Avoir une banque de projets à soumettre aux bailleurs de fonds.
- 2. Au Bureau Courrier et Archives
 - Veiller à la transmission et à la circulation rapides des dossiers
 - Faire respecter le caractère confidentiel de certains dossiers. La discréction et le secret professionnel l'y obligent.
- 3. Au Bureau Gestion du Personnel - Relations Publiques
 - Régulariser les dossiers des agents en vue de l'avancement de leurs traitements annuels
 - Régulariser les contrats des agents de l'ancien Service Civique de la Jeunesse
 - Avec les services du Ministère, élaborer le document portant sur les attributions de chaque agent du Ministère non repris sur l'organigramme.
- 4. Au Bureau Gestion des Crédits
 - Vérifier toutes les factures impayées : demander toutes les pièces justificatives aux créanciers si nécessaire au lieu d'encaisser les factures sans pièces authentifiées.
 - Faire l'expertise des véhicules à déclasser en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets.
 - Demander l'autorisation au Ministère des Finances et de l'Economie d'utiliser les mécaniciens de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
 - Utiliser le plus rationnellement possible les camions (toute utilisation sera autorisée par le Ministre).
 - Donner la situation de tout le mobilier du Ministère.

5. A la Direction Générale du Mouvement Coopératif

- Hâter l'étude de la nouvelle Loi sur les Coopératives.
- Mettre en place un plan comptable applicable à toutes les Coopératives.
- Exécuter les recommandations faites lors de la tournée dans les différentes Préfectures.

6. A la Direction Générale de la Jeunesse

- Remercier l'Ambassadeur du CANADA au RWANDA pour le don d'un million cent cinquante un mille trois cent quatre vingts francs rwandais (1.151.380 FRW) et procéder à l'achat du matériel didactique d'alphabetisation.
- Préparer la brochure sur l'Année Internationale de la Jeunesse.
- Procéder à la répartition de l'Équipement de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
- Commander le matériel technique et didactique sur base des prévisions arrêtées par chaque Centre de Formation de la Jeunesse.
- Faire l'inventaire de tout l'équipement (matériel technique et didactique et fournitures de bureau) mis à la disposition des Centres de Formation de la Jeunesse et des Services Préfectoraux afin d'élaborer un plan de distribution plus rationnelle que par le passé.

7. A la Direction Générale des Sports et Loisirs

- Préparer minutieusement le Séminaire des animateurs sportifs prévu en Septembre.
- Finaliser la Loi Cadre sur le Sport et les Loisirs au RWANDA en reconSIDérant toutes les propositions faites par les spécialistes en la matière.
- Préparer sérieusement l'Athlétisme Interpréfectoral afin d'éviter des improvisations ridicules de dernière minute.
- Préparer, en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets, le Mémorandum à présenter au Ministre-Président du Land de la RHENANIE PALATINAT.
- Elaborer des projets chiffrés et réalistes à présenter aux pays qui coopèrent avec notre Ministère dans le domaine du sport et redéfinir à chaque pays son secteur d'intervention.
- Préparer les Règlements portant sur l'organisation des Championnats de BB, FB et VB entre les cellules spécialisées de la Capitale.

B. ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE

Le Ministre a communiqué aux Chefs de service le rapport, transmis la veille au Président de la République, sur la tournée qu'il venait d'effectuer à travers toutes les Préfectures du Pays.

Il a souligné l'objet de la tournée et les stratégies adoptées en matière de la Jeunesse et des Coopératives ainsi que les recommandations qui ont été émises par toutes les parties (Ministère, Autorités Préfectorales et Communales). ... \ ...

Il a insisté également sur les engagements pris par notre Ministère. Ceux-ci méritent d'être rappelés dans le cadre de ce rapport.

1. Intensifier la formation des Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives en vue d'améliorer leur efficacité.
2. Fournir le matériel de bureau à nos agents pour leur faciliter les conditions de travail.
3. Accorder des moyens de déplacement aux agents chargés de l'encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
4. Installer des comptoirs de vente pour la commercialisation des produits des Groupements Socio-Economiques des Jeunes et des Coopératives.
5. Affecter dans chaque Préfecture un seul Représentant du MINISTÈRE chargé de l'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
6. Demander au Ministère des Finances et de l'Economie l'exonération d'impôts en faveur des Groupements Socio-Economiques et des Coopératives qui sont au stade de démarrage.

Pour l'étude et l'exploitation de ce rapport par chaque service chacun en ce qui le concerne, il a demandé au Chef du Bureau Courrier et Archives de le reproduire et le distribuer à tous les Chefs de service.

Avant d'examiner le dernier point de l'ordre du jour, le Ministre a fait part aux Chefs de service des décisions prises par la réunion tenue le matin et qui avait regroupé les Directeurs des Centres de Formation implantés dans la Capitale et les membres de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain.

Il a précisé que notre Ministère reconnaîtra seulement tout Centre qui garantira d'atteindre les 3 objectifs (formation - production - suivi) et toutes les conditions que ces objectifs requièrent.

Il a demandé à chaque Chef de service d'être solidaire des décisions prises et défendre à bon escient la politique poursuivie par le Ministère.

Pour lever toute confusion, le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de préparer une lettre à adresser au Président de la République pour lui communiquer les résultats de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain et les décisions prises.

A l'intention du public, la Direction Générale de la Jeunesse préparera aussi un communiqué de presse et des émissions radiodiffusées. Aux fins de donner plus de valeur aux instructions sur les conditions d'ouverture d'un Centre de Formation des Jeunes, ces instructions devraient apparaître dans le Journal Officiel.

C. LES ACTIVITES PROGRAMMEES POUR CETTE ANNEE

Le Ministre a rappelé que les programmes arrêtés cette année doivent être revus et suivis le plus régulièrement possible. Il a demandé à chaque service de donner la situation des programmes qu'il s'est fixé au début de cet exercice, les réalisations et les activités en cours.

Dans ce sens, le Ministre a regretté que le Chantier de l'Est ne soit jusqu'aujourd'hui réellement opérationnel.

Des instructions et des directives pourtant claires et précises ont été données dans les réunions de cadre ou au fonctionnaire-dirigeant mais on semble bloquer intentionnellement ce projet. Il est grand temps qu'on repense ce projet et modifier les structures d'encadrement s'il le faut.

Les instructions ont été données et pour **preuve** les compte-rendus des 26 Janvier 1983; 19 Octobre 1983; 14 Février 1984 et 11 Mai 1984.

Pour la poursuite du Chantier, les intervenants ont proposé d'abord de redéfinir les relations de travail qui doivent lier les autorités communales et les Représentants de notre Ministère d'une part, et entre le Fonctionnaire-Dirigeant et le Chef de Chantier d'autre part; ensuite de préciser les rôles que chacun est appelé à jouer.

Le Ministre a terminé la réunion en invitant chacun à avoir toujours à cœur le suivi des dossiers et des projets auxquels il doit rendre compte et se conformer toujours aux instructions données et à la politique de notre Ministère et du Gouvernement.

Fait à Kigali, le 10 Septembre 1984

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel

Le Président de la Réunion

NDINDILINYIMANA Augustin

Major BEM

Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif

Pour Diffusion :

Chef de service (TOUS)

GOUVERNEMENT PROGRAMMÉ

/H.Em./NDZ.A./

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE

JEUDI, 23 AOUT 1984, DE 14H45 A 17H15

- Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
 - Monsieur KAREMERA Jean Pierre, Chef de Division EPS
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur RUTAMBUKA Claude, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Assistance et Contrôle
 - Monsieur MAHUNGU J.Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-Educatifs
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE J.Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame MUKAMALIZA Marie-Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation EPS
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

D'emblée, le Ministre a évoqué l'importance de la coordination des services pour le rendement de tous et autant que possible il devra y avoir des réunions de cellule et des réunions des Chefs de service et dès qu'il s'avérera nécessaire, des réunions avec chaque Département (Secrétariat Général et Directions Générales).

Il a ensuite passé en revue les points à l'ordre du jour de la réunion.

- A. Recommandations faites lors de la réunion du 15 Juin 1984
- B. Engagements pris avec les autorités préfectorales lors de sa récente tournée ... \ ...
- C. Les activités programmées pour cette année 1984.

A. RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DU 15 JUIN 1984

En se référant aux actions devant être menées par chaque service, le Ministre a indiqué les travaux qui doivent être exécutés en priorité.

- 1. A la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Planifier les actions importantes à mener par chaque département et contrôler l'exécution
 - Suivre les projets financés par l'extérieur
 - Avoir une banque de projets à soumettre aux bailleurs de fonds.
- 2. Au Bureau Courrier et Archives
 - Veiller à la transmission et à la circulation rapides des dossiers
 - Faire respecter le caractère confidentiel de certains dossiers. La discréétion et le secret professionnel l'y obligent.
- 3. Au Bureau Gestion du Personnel - Relations Publiques
 - Régulariser les dossiers des agents en vue de l'avancement de leurs traitements annuels
 - Régulariser les contrats des agents de l'ancien Service Civique de la Jeunesse
 - Avec les services du Ministère, élaborer le document portant sur les attributions de chaque agent du Ministère non repris sur l'organigramme.
- 4. Au Bureau Gestion des Crédits
 - Vérifier toutes les factures impayées : demander toutes les pièces justificatives aux créanciers si nécessaire au lieu d'encaisser les factures sans pièces authentifiées.
 - Faire l'expertise des véhicules à déclasser en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets.
 - Demander l'autorisation au Ministère des Finances et de l'Economie d'utiliser les mécaniciens de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
 - Utiliser le plus rationnellement possible les camions (toute utilisation sera autorisée par le Ministre).
 - Donner la situation de tout le mobilier du Ministère.

5. A la Direction Générale du Mouvement Coopératif

- Hâter l'étude de la nouvelle Loi sur les Coopératives.
- Mettre en place un plan comptable applicable à toutes les Coopératives.
- Exécuter les recommandations faites lors de la tournée dans les différentes Préfectures.

6. A la Direction Générale de la Jeunesse

- Remercier l'Ambassadeur du CANADA au RWANDA pour le don d'un million cent cinquante un mille trois cent quatre vingts francs rwandais (1.151.380 FRW) et procéder à l'achat du matériel didactique d'alphabétisation.
- Préparer la brochure sur l'Année Internationale de la Jeunesse.
- Procéder à la répartition de l'Équipement de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
- Commander le matériel technique et didactique sur base des prévisions arrêtées par chaque Centre de Formation de la Jeunesse.
- Faire l'inventaire de tout l'équipement (matériel technique et didactique et fournitures de bureau) mis à la disposition des Centres de Formation de la Jeunesse et des Services Préfectoraux afin d'élaborer un plan de distribution plus rationnelle que par le passé.

7. A la Direction Générale des Sports et Loisirs

- Préparer minutieusement le Séminaire des animateurs sportifs prévu en Septembre.
- Finaliser la Loi Cadre sur le Sport et les Loisirs au RWANDA en reconSIDérant toutes les propositions faites par les spécialistes en la matière.
- Préparer sérieusement l'Athlétisme Interpréfectoral afin d'éviter des improvisations ridicules de dernière minute.
- Préparer, en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets, le Mémorandum à présenter au Ministre-Président du Land de la RHENANIE PALATINAT.
- Elaborer des projets chiffrés et réalistes à présenter aux pays qui coopèrent avec notre Ministère dans le domaine du sport et redéfinir à chaque pays son secteur d'intervention.
- Préparer les Règlements portant sur l'organisation des Championnats de BB, FB et VB entre les cellules spécialisées de la Capitale.

B. ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE

Le Ministre a communiqué aux Chefs de service le rapport, transmis la veille au Président de la République, sur la tournée qu'il venait d'effectuer à travers toutes les Préfectures du Pays.

Il a souligné l'objet de la tournée et les stratégies adoptées en matière de la Jeunesse et des Coopératives ainsi que les recommandations qui ont été émises par toutes les parties (Ministère, Autorités Préfectorales et Communales).

Il a insisté également sur les engagements pris par notre Ministère. Ceux-ci méritent d'être rappelés dans le cadre de ce rapport.

1. Intensifier la formation des Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives en vue d'améliorer leur efficacité.
2. Fournir le matériel de bureau à nos agents pour leur faciliter les conditions de travail.
3. Accorder des moyens de déplacement aux agents chargés de l'encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
4. Installer des comptoirs de vente pour la commercialisation des produits des Groupements Socio-Economiques des Jeunes et des Coopératives.
5. Affecter dans chaque Préfecture un seul Représentant du MINISTÈRE chargé de l'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
6. Demander au Ministère des Finances et de l'Economie l'exonération d'impôts en faveur des Groupements Socio-Economiques et des Coopératives qui sont au stade de démarrage.

Pour l'étude et l'exploitation de ce rapport par chaque service chacun en ce qui le concerne, il a demandé au Chef du Bureau Courrier et Archives de le reproduire et le distribuer à tous les Chefs de service.

Avant d'examiner le dernier point de l'ordre du jour, le Ministre a fait part aux Chefs de service des décisions prises par la réunion tenue le matin et qui avait regroupé les Directeurs des Centres de Formation implantés dans la Capitale et les membres de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain.

Il a précisé que notre Ministère reconnaîtra seulement tout Centre qui garantira d'atteindre les 3 objectifs (formation - production - suivi) et toutes les conditions que ces objectifs requièrent.

Il a demandé à chaque Chef de service d'être solidaire des décisions prises et défendre à bon escient la politique poursuivie par le Ministère.

Pour lever toute confusion, le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de préparer une lettre à adresser au Président de la République pour lui communiquer les résultats de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain et les décisions prises.

A l'intention du public, la Direction Générale de la Jeunesse préparera aussi un communiqué de presse et des émissions radiodiffusées. Aux fins de donner plus de valeur aux instructions sur les conditions d'ouverture d'un Centre de Formation des Jeunes, ces instructions devraient apparaître dans le Journal Officiel.

C. LES ACTIVITES PROGRAMMEES POUR CETTE ANNEE

Le Ministre a rappelé que les programmes arrêtés cette année doivent être revus et suivis le plus régulièrement possible. Il a demandé à chaque service de donner la situation des programmes qu'il s'est fixé au début de cet exercice, les réalisations et les activités en cours.

Dans ce sens, le Ministre a regretté que le Chantier de l'Est ne soit jusqu'aujourd'hui réellement opérationnel.

Des instructions et des directives pourtant claires et précises ont été données dans les réunions de cadre ou au fonctionnaire-dirigeant mais on semble bloquer intentionnellement ce projet. Il est grand temps qu'on repense ce projet et modifier les structures d'encadrement s'il le faut.

Les instructions ont été données et pour preuve les compte-rendus des 26 Janvier 1983; 19 Octobre 1983; 14 Février 1984 et 11 Mai 1984.

Pour la poursuite du Chantier, les intervenants ont proposé d'abord de redéfinir les relations de travail qui doivent lier les autorités communales et les Représentants de notre Ministère d'une part, et entre le Fonctionnaire-Dirigeant et le Chef de Chantier d'autre part; ensuite de préciser les rôles que chacun est appelé à jouer.

Le Ministre a terminé la réunion en invitant chacun à avoir toujours à cœur le suivi des dossiers et des projets auxquels il doit rendre compte et se conformer toujours aux instructions données et à la politique de notre Ministère et du Gouvernement.

Fait à Kigali, le 10 Septembre 1984

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel



Le Président de la Réunion

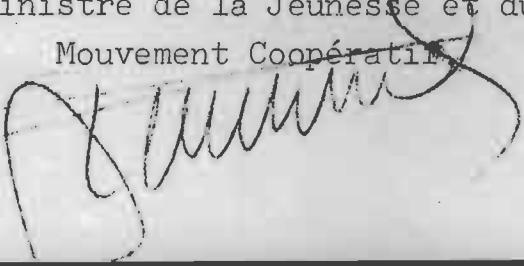
NDINDILYIYIMANA Augustin

Major BEM

Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif

Pour Diffusion :

Chef de service (TOUS)



Bureau d'Appréciation

/H.Em./NDZ.A./

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE

JEUDI, 23 AOUT 1984, DE 14H45 A 17H15

- Président de la Réunion : NDINDILYIYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
 - Monsieur KAREMERA Jean Pierre, Chef de Division EPS
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur RUTAMBUKA Claude, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Assistance et Contrôle
 - Monsieur MAHUNGU J.Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-Educatifs
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE J.Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame MUKAMALIZA Marie-Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation EPS
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

D'emblée, le Ministre a évoqué l'importance de la coordination des services pour le rendement de tous et autant que possible il devra y avoir des réunions de cellule et des réunions des Chefs de service et dès qu'il s'avérera nécessaire, des réunions avec chaque Département (Secrétariat Général et Directions Générales).

Il a ensuite passé en revue les points à l'ordre du jour de la réunion.

- A. Recommandations faites lors de la réunion du 15 Juin 1984
- B. Engagements pris avec les autorités préfectorales lors de sa récente tournée
- C. Les activités programmées pour cette année 1984.

A. RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DU 15 JUIN 1984

En se référant aux actions devant être menées par chaque service, le Ministre a indiqué les travaux qui doivent être exécutés en priorité.

- 1. A la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Planifier les actions importantes à mener par chaque département et contrôler l'exécution
 - Suivre les projets financés par l'extérieur
 - Avoir une banque de projets à soumettre aux bailleurs de fonds.
- 2. Au Bureau Courrier et Archives
 - Veiller à la transmission et à la circulation rapides des dossiers
 - Faire respecter le caractère confidentiel de certains dossiers. La discréétion et le secret professionnel l'y obligent.
- 3. Au Bureau Gestion du Personnel - Relations Publiques
 - Régulariser les dossiers des agents en vue de l'avancement de leurs traitements annuels
 - Régulariser les contrats des agents de l'ancien Service Civique de la Jeunesse
 - Avec les services du Ministère, élaborer le document portant sur les attributions de chaque agent du Ministère non repris sur l'organigramme.
- 4. Au Bureau Gestion des Crédits
 - Vérifier toutes les factures impayées : demander toutes les pièces justificatives aux créanciers si nécessaire au lieu d'encaisser les factures sans pièces authentifiées.
 - Faire l'expertise des véhicules à déclasser en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets.
 - Demander l'autorisation au Ministère des Finances et de l'Economie d'utiliser les mécaniciens de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
 - Utiliser le plus rationnellement possible les camions (toute utilisation sera autorisée par le Ministre).
 - Donner la situation de tout le mobilier du Ministère.

5. A la Direction Générale du Mouvement Coopératif

- Hâter l'étude de la nouvelle Loi sur les Coopératives.
- Mettre en place un plan comptable applicable à toutes les Coopératives.
- Exécuter les recommandations faites lors de la tournée dans les différentes Préfectures.
... \ ...

6. A la Direction Générale de la Jeunesse

- Remercier l'Ambassadeur du CANADA au RWANDA pour le don d'un million cent cinquante un mille trois cent quatre vingts francs rwandais (1.151.380 FRW) et procéder à l'achat du matériel didactique d'alphabétisation.
- Préparer la brochure sur l'Année Internationale de la Jeunesse.
- Procéder à la répartition de l'Equipement de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
- Commander le matériel technique et didactique sur base des prévisions arrêtées par chaque Centre de Formation de la Jeunesse.
- Faire l'inventaire de tout l'équipement (matériel technique et didactique et fournitures de bureau) mis à la disposition des Centres de Formation de la Jeunesse et des Services Préfectoraux afin d'élaborer un plan de distribution plus rationnelle que par le passé.

7. A la Direction Générale des Sports et Loisirs

- Préparer minutieusement le Séminaire des animateurs sportifs prévu en Septembre.
- Finaliser la Loi Cadre sur le Sport et les Loisirs au RWANDA en reconSIDérant toutes les propositions faites par les spécialistes en la matière.
- Préparer sérieusement l'Athlétisme Interpréfectoral afin d'éviter des improvisations ridicules de dernière minute.
- Préparer, en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets, le Mémorandum à présenter au Ministre-Président du Land de la RHENANIE PALATINAT.
- Elaborer des projets chiffrés et réalistes à présenter aux pays qui coopèrent avec notre Ministère dans le domaine du sport et redéfinir à chaque pays son secteur d'intervention.
- Préparer les Règlements portant sur l'organisation des Championnats de BB, FB et VB entre les cellules spécialisées de la Capitale.

B. ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE

Le Ministre a communiqué aux Chefs de service le rapport, transmis la veille au Président de la République, sur la tournée qu'il venait d'effectuer à travers toutes les Préfectures du Pays.

Il a souligné l'objet de la tournée et les stratégies adoptées en matière de la Jeunesse et des Coopératives ainsi que les recommandations qui ont été émises par toutes les parties (Ministère, Autorités Préfectorales et Communales).

Il a insisté également sur les engagements pris par notre Ministère. Ceux-ci méritent d'être rappelés dans le cadre de ce rapport.

1. Intensifier la formation des Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives en vue d'améliorer leur efficacité.
2. Fournir le matériel de bureau à nos agents pour leur faciliter les conditions de travail.
3. Accorder des moyens de déplacement aux agents chargés de l'encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
4. Installer des comptoirs de vente pour la commercialisation des produits des Groupements Socio-Economiques des Jeunes et des Coopératives.
5. Affecter dans chaque Préfecture un seul Représentant du MINISTÈRE chargé de l'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
6. Demander au Ministère des Finances et de l'Economie l'exonération d'impôts en faveur des Groupements Socio-Economiques et des Coopératives qui sont au stade de démarrage.

Pour l'étude et l'exploitation de ce rapport par chaque service chacun en ce qui le concerne, il a demandé au Chef du Bureau Courrier et Archives de le reproduire et le distribuer à tous les Chefs de service.

Avant d'examiner le dernier point de l'ordre du jour, le Ministre a fait part aux Chefs de service des décisions prises par la réunion tenue le matin et qui avait regroupé les Directeurs des Centres de Formation implantés dans la Capitale et les membres de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain.

Il a précisé que notre Ministère reconnaîtra seulement tout Centre qui garantira d'atteindre les 3 objectifs (formation - production - suivi) et toutes les conditions que ces objectifs requièrent.

Il a demandé à chaque Chef de service d'être solidaire des décisions prises et défendre à bon escient la politique poursuivie par le Ministère.

16

Pour lever toute confusion, le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de préparer une lettre à adresser au Président de la République pour lui communiquer les résultats de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain et les décisions prises.

A l'intention du public, la Direction Générale de la Jeunesse préparera aussi un communiqué de presse et des émissions radiodiffusées. Aux fins de donner plus de valeur aux instructions sur les conditions d'ouverture d'un Centre de Formation des Jeunes, ces instructions devraient apparaître dans le Journal Officiel.

C. LES ACTIVITES PROGRAMMEES POUR CETTE ANNEE

Le Ministre a rappelé que les programmes arrêtés cette année doivent être revus et suivis le plus régulièrement possible. Il a demandé à chaque service de donner la situation des programmes qu'il s'est fixé au début de cet exercice, les réalisations et les activités en cours.

Dans ce sens, le Ministre a regretté que le Chantier de l'Est ne soit jusqu'aujourd'hui réellement opérationnel.

Des instructions et des directives pourtant claires et précises ont été données dans les réunions de cadre ou au fonctionnaire-dirigeant mais on semble bloquer intentionnellement ce projet. Il est grand temps qu'on repense ce projet et modifier les structures d'encadrement s'il le faut.

Les instructions ont été données et pour preuve les compte-rendus des 26 Janvier 1983; 19 Octobre 1983; 14 Février 1984 et 11 Mai 1984.

Pour la poursuite du Chantier, les intervenants ont proposé d'abord de redéfinir les relations de travail qui doivent lier les autorités communales et les Représentants de notre Ministère d'une part, et entre le Fonctionnaire-Dirigeant et le Chef de Chantier d'autre part; ensuite de préciser les rôles que chacun est appelé à jouer.

Le Ministre a terminé la réunion en invitant chacun à avoir toujours à cœur le suivi des dossiers et des projets auxquels il doit rendre compte et se conformer toujours aux instructions données et à la politique de notre Ministère et du Gouvernement.

Fait à Kigali, le 10 Septembre 1984

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel

Le Président de la Réunion

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM

Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif

Pour Diffusion :

Chef de service (TOUS)